

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU 21 JANVIER 2020

Le 21 janvier 2020, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Joëlle TARLET, Maire. La séance est ouverte à 19 h 10. Madame Valérie DUTRION excusée donne pouvoir à Madame Oria CHERRABEN, Monsieur Salva BIANCO arrive en cours de séance. Monsieur Sébastien RENAUD est secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre de la DETR Année 2020 pour les travaux d'aménagement paysager du cimetière communal et de son extension, au taux maximal soit 164 344 €.

Le Conseil Municipal décide de recourir à la procédure de marché adaptée pour la mise en place d'un dispositif de vidéo protection sur le territoire communal et autorise le Maire à signer tous les documents idoines et notamment le marché.

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 137 €, par élève accueilli domicilié à Sevrey, aux centres de formation d'apprentis.

Le Conseil municipal autorise le SYDESL à effectuer les travaux de raccordement au réseau public de distribution d'électricité en souterrain du poste de pompage du futur bassin d'orage sis impasse Champagne et dit que le coût résiduel de ces travaux sera à la charge du Grand Chalon.

Le Conseil municipal décide que la salle polyvalente ne sera pas louée du 06 juillet au 23 août 2020.

Le Conseil municipal prend acte des décisions du Maire n° 01 à 05/2020.

Séance levée à 20h20

Le Maire,

Joëlle TARLET